

Siège social : **LIBAUD SAS**
 17024 LA ROCHELLE

 Établissement : **LIBAUD**
 RUE JEAN FRANCOIS CAIL
 ZI NORD
 85400 LUCON

MARQUE NF - BORDURES ET CANIVEAUX EN BÉTON
DÉCISION D'ADMISSION N°026.001 du 24/06/72
DÉCISION DE RECONDUCTION N°026.083 du 26/07/23

Cette décision atteste, après évaluation, que les produits désignés ci-après sont conformes au référentiel de certification **NF 043 Bordures et caniveaux en béton** (consultable et téléchargeable sur le site www.cerib.com), à la norme **NF EN 1340:2004** et à son complément national **NF P 98-340/CN:2004** (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 043, pour les produits désignés ci-après.

Pour le CERIB



Cédric FRANCOU

Le Responsable des activités de certification

 85S001
 Code interne : A - B/52

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les principales exigences du référentiel de certification sont rappelées au verso.

Ce certificat comporte 3 pages.

Correspondant :

Hélène MATHOT

Tél.: 02 37 18 48 18

E-mail : h.mathot@cerib.com

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée de 3 ans sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Signification de la ligne code interne :

O => une page observation est annexée au présent certificat

A => usine bénéficiant d'un allègement de fréquence d'audit/inspection par tierce partie

B => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)

G => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)

(1) L'indice associé est celui de la décision de première autorisation

Extrait du référentiel de certification

Normes de référence : NF EN 1340:2004 (P 98-340)
et NF P 98-340/CN:2004 (complément national)

■ SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

Caractéristiques géométriques

- Les profils des bordures et caniveaux sont définis dans la norme NF P 98-340/CN.

- Principales tolérances dimensionnelles :

Longueur : < 0,40 m : ± 4 mm ; 0,4 m à 1 m : ± 1 % ; > 1 m : ± 10 mm

Faces vues : < 100 mm : ± 3 mm ; 100 mm à 170 mm : ± 3 % ; > 170 mm : ± 5 mm

Faces cachées : < 60 mm : ± 3 mm ; 60 mm à 200 mm : ± 5 % ; > 200 mm : ± 10 mm

- L'épaisseur de la couche de parement des bordures et caniveaux bi-couche doit être ≥ 4 mm

Les caniveaux sans chanfrein sont repérés par le code SC dans la colonne "profils"

Aspect :

Les produits ne doivent pas présenter de défauts tels que fissure ou écaillage.

Résistance à la flexion

Classe	Valeur caractéristique (MPa)	Valeur minimale (MPa)
S	3,5	2,8
T	5,0	4,0
U	6,0	4,8

Résistance à la glissance ou au dérapage

Pour les bordures et caniveaux dont la face supérieure a été intégralement meulée et/ou polie, la valeur minimale de résistance à la glissance ou au dérapage obtenue en pratiquant l'essai normalisé est garantie par la marque NF.

■ CARACTÉRISTIQUES COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES :

Résistance renforcée aux agressions climatiques :

Classe	Conditions climatiques	Classe d'exposition correspondante de l'EN 206-1	Spécifications
B	-gel sévère, salage peu fréquent -gel modéré, salage peu fréquent à fréquent	XF1 à XF3	Absorption d'eau ≤ 6 % en masse
D	-gel sévère, salage fréquent à très fréquent -gel modéré, salage très fréquent	XF4	Absorption d'eau ≤ 6 % en masse et Perte de masse à l'essai de gel/dégel : - moyenne $\leq 1,0\text{kg/m}^2$ - résultats individuels $\leq 1,5\text{kg/m}^2$

Résistance renforcée à l'abrasion :

Classe	Spécifications
H	Longueur de l'empreinte après essais au disque large : 23mm

CARACTÉRISTIQUE OPTIONNELLE FDES CERTIFIÉE

La certification optionnelle des caractéristiques environnementales et sanitaires des bordures et caniveaux en béton est fondée sur :

- Le respect du cadre de validité des FDES collectives pour les bordures et caniveaux qui en relèvent ;
 - Des paramètres de fabrications qui n'excèdent pas de plus de 10 % les valeurs déclarées dans le cadre des FDES individuelles.
- Les modèles relevant du domaine d'application d'une FDES et bénéficiant de l'option NF FDES certifiée sont précisés ci-après.

*Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) établie conformément à la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN, publiée dans la base INIES (www.inies.fr).

MARQUE NF - BORDURES ET CANIVEAUX EN BÉTON

Établissement : **LIBAUD**
85400 LUCON

Liste des produits certifiés

Décision n°026.083

Page : 3

Profils	Catégorie de béton	Famille(s) de surface (traitement de surface, granulat principal)	Longueur (cm)	Classes de résistance			Caractéristiques complémentaires optionnelles		
							Résistance renforcée aux agressions climatiques	Usure par abrasion	
				U	T	S	B	D	H
A1		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
A1		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/
A2		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
A2		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/
P1		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
P1		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/
P2		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
P2		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/
T1		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
T1		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/
T2		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
T2		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/
T3		(brut, ryolithe)	R50	X	X	/	X	/	/
T3		(brut, ryolithe)	R50	X	X	X	/	/	/
T3		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
T3		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/
I1		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
I1		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/
I2		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
I2		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/
CS1		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
CS1		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/
CS2		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
CS2		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/
CC1		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
CC1		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/
CC2		(brut, ryolithe)	100	X	X	/	X	/	/
CC2		(brut, ryolithe)	100	X	X	X	/	/	/